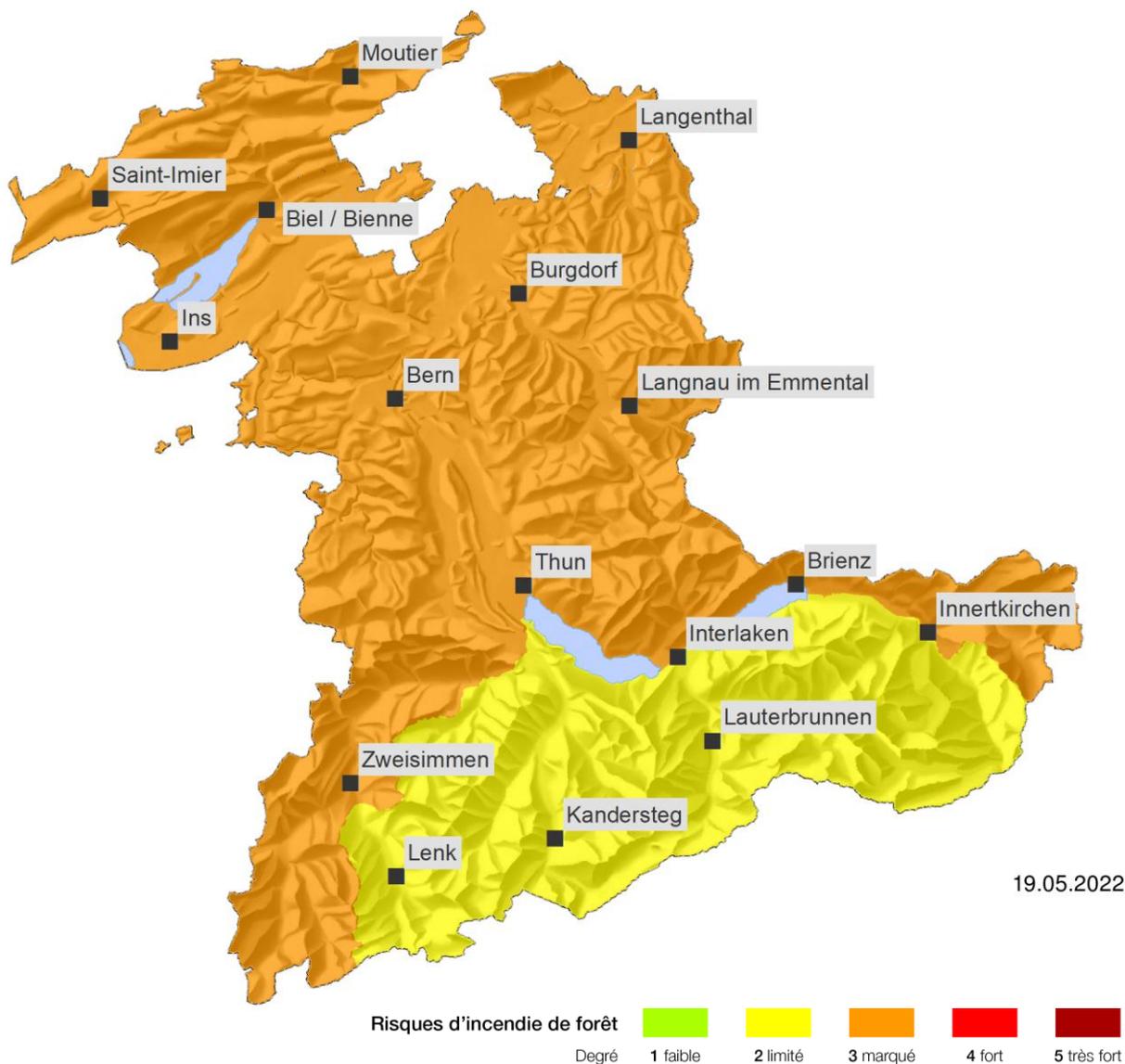




Evaluation du risque d'incendie de forêt dans le canton de Berne, le 19 mai 2022 à 12h00

## Passage à un risque d'incendie "marqué" dans les endroits ensoleillés



### Degré de danger

Le risque d'incendies de forêts peut être qualifié de «marqué» (degré 3) dans les régions suivantes du canton de Berne :

- Jura bernois, Mittelland, Emmental, Préalpes
- versants exposés au soleil des lacs de Thoune et de Brienz
- versants exposés au soleil du Simmental et Gessenay

Un risque de niveau « marqué » règne dans toutes les autres régions.

## Consignes de comportement

En cas de conditions venteuses, il faut renoncer à faire du feu.  
Ne faire des feux que dans des foyers fixes prévus à cet effet (avec fond bétonné).  
Surveiller en permanence les feux et éteindre immédiatement les flammèches.

## Description du danger

Dans les régions où le risque d'incendie de forêt et de broussailles est qualifié de « marqué » (degré 3), de grands incendies peuvent se développer. La litière peut s'enflammer très facilement. En cas d'incendie, l'intensité et la profondeur du feu seraient probablement limitées. Des feux de couronnes sont possibles dans les peuplements de conifères composés de (petits) arbres isolés ou regroupés ainsi que sur les versants en pente. En cas de vent, des flammèches peuvent se former, en particulier dans les peuplements de conifères.

Le risque local d'incendie de forêt peut être différent du risque général indiqué. En cas de vent et / ou aux endroits présentant une absence de végétation verte au sol, le risque d'incendie peut augmenter rapidement.

## Situation générale

La semaine dernière a été ensoleillée et de plus en plus chaude avec des températures supérieures à 25°C. Seuls quelques orages locaux ont apporté quelques précipitations le dimanche soir.

La végétation au sol est abondante et encore fraîche en de nombreux endroits. La canopée donne également une fraîcheur notable à la forêt par rapport à l'extérieur. Ces deux facteurs freinent le développement et la propagation des incendies. Mais là où les peuplements forestiers sont plus ouverts ou sur des versants ensoleillés, cet effet diminue et le risque d'incendie de forêt est "marqué" (niveau 3).

## Evolution et tendance

Un temps sec et doux à chaud est prévu pour les prochains jours, avec des températures allant jusqu'à 20°C et peu de nuages. Aucune précipitation significative n'est prévue. La nuit, les températures chuteront de manière significative, mais resteront au-dessus du point de congélation dans les plaines. L'inflammabilité augmente donc fortement au cours de la journée et atteint son point culminant dans Les prochains jours resteront chauds, avec des températures proches de 30° C. Le risque d'incendie de forêt augmente légèrement avec l'augmentation de la chaleur et de la sécheresse au sein du degré 3 "marqué". Des incertitudes subsistent dans la prévision des orages : il est possible que quelques cellules orageuses se forment également au-dessus du Jura. Cela peut entraîner localement une détente à court terme.

À partir de lundi, les températures redescendront à des valeurs plus habituelles pour la saison, inférieures à 25°C. Le risque de précipitations augmente également. Nous nous attendons donc plutôt à une diminution du risque d'incendie de forêt pour la semaine de l'Ascension qu'à une augmentation.

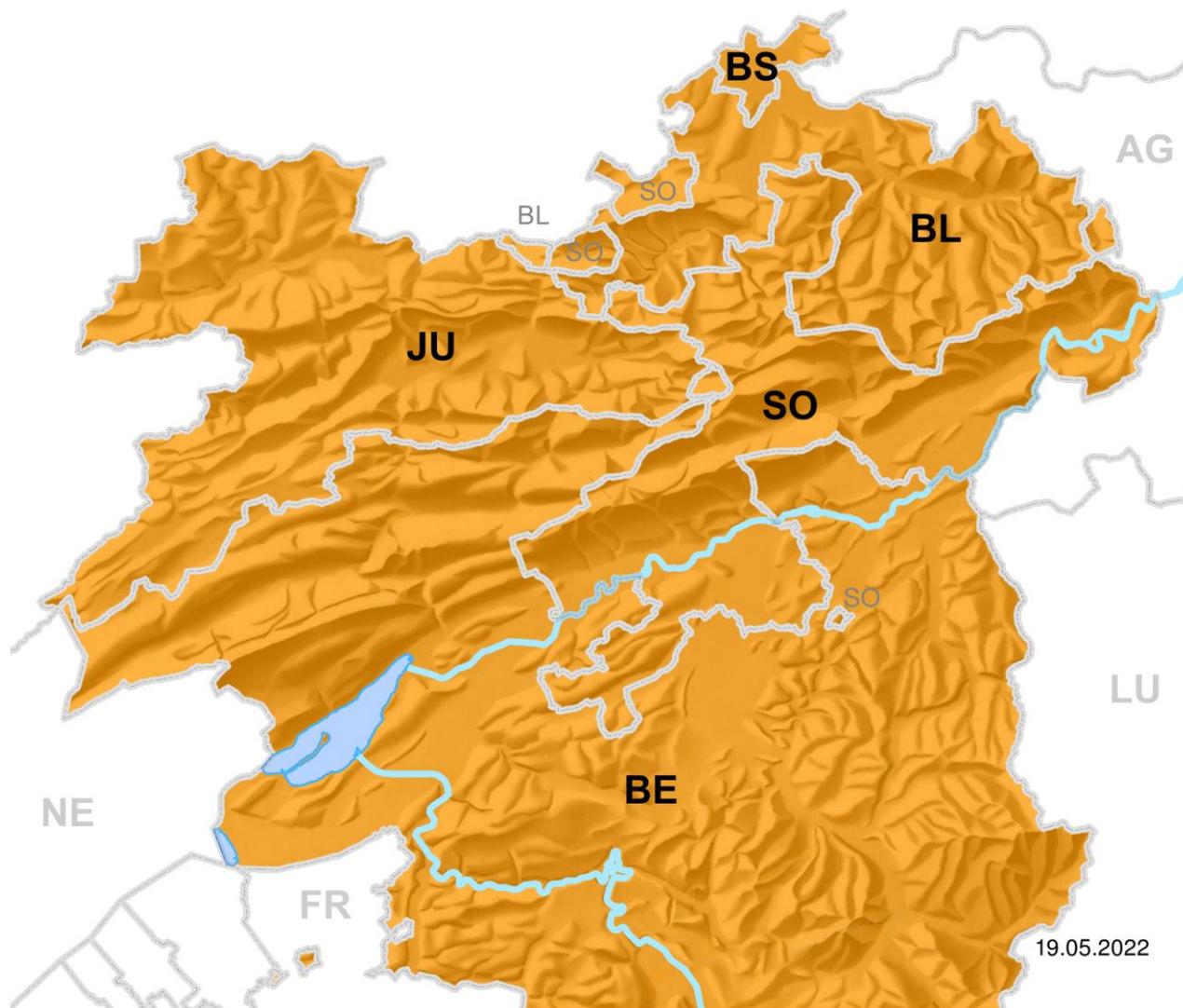
## Mesures et propositions à l'intention de nos partenaires

A partir de « marqué » (degré 3), la ligne d'assistance de la Division Dangers naturels (031 636 81 18) est également en service en dehors des heures de bureau.

*La page 2 vise à informer les autorités sur le travail de prévention et la gestion des incidents. Le risque d'incendie est généralement évalué chaque semaine le jeudi, voire plus fréquemment si nécessaire.*

*Diffusion : OFDN et OFEV ; à partir de « marqué » (degré 3) : divisions forestières concernées, Communication DEEE, secrétariats et préfectures concernés, ComBE, Inspection des corps de sapeurs-pompiers (AIB), Police cantonale bernoise.*

## Evaluation du risque d'incendie de forêt dans les cantons de Bâle, Soleure, Jura et Berne



### Risques d'incendie de forêt



La page 3 sert d'information interne aux autorités pour qu'elles puissent convenir de mesures aussi uniformes que possible entre les cantons voisins de BL et BS, SO, JU et BE. Cette page est ajoutée à l'évaluation du risque d'incendie dès qu'une des zones proches de la frontière atteint le degré «marqué» (degré 3) ou plus.